

# Le Grand Est, contrasté entre territoires très ruraux et urbains

Insee Analyses Grand Est • n° 131 • Avril 2021



Dans le Grand Est, en 2018, 39 % des habitants résident dans une commune rurale, c'est-à-dire une commune peu dense ou très peu dense. En classant les départements selon cette proportion, la Meuse, les Vosges et la Haute-Marne figurent dans les quinze départements les plus ruraux de France.

Les communes rurales situées hors de l'influence d'un pôle d'emploi rassemblent 16 % des habitants de la région. Ces territoires perdent des habitants entre 2008 et 2018, notamment du fait d'un solde migratoire déficitaire. La part des plus de 65 ans y est plus élevée qu'ailleurs, et l'accès aux services de la vie courante y est plus difficile.

Les communes rurales périurbaines regroupent quant à elles 23 % de la population. Ces espaces sont les seuls à voir leur population augmenter. Ils attirent en particulier les couples avec enfants.

Jusqu'à maintenant, les espaces ruraux, étaient définis « en creux » par rapport aux espaces urbains. La nouvelle définition proposée par l'Insee rompt avec cette approche centrée sur la ville ► **encadré**. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la **grille communale de densité**. Plusieurs catégories de territoires ruraux peuvent être distinguées, selon la présence et le degré d'influence d'un pôle d'emploi, c'est-à-dire le pôle d'une **aire d'attraction des villes** de plus de 50 000 habitants.

## Quatre habitants sur dix résident dans une commune rurale

En France, 88 % des communes sont rurales et abritent 33 % de la population

en 2018. Dans le Grand Est, ces proportions sont un peu plus élevées, avec 89 % de communes rurales regroupant 39 % de la population ► **figure 1**. Toutefois, en excluant l'Île-de-France et les

territoires d'Outre-Mer où la population est majoritairement urbaine, le Grand Est est la quatrième région de province la moins rurale. Elle se classe ainsi derrière les régions PACA, Hauts-de-France et

### ► 1. Répartition des communes et de la population selon le type d'espace

	Grand Est		France	
	Communes	Population 2018	Communes	Population 2018
	Nombre	Répartition (%)	Nombre	Répartition (%)
<b>Rural</b>	<b>4 553</b>	<b>88,9</b>	<b>2 164 100</b>	<b>39,0</b>
Rural autonome	2 358	46,0	901 100	16,2
<i>très peu dense</i>	1 521	29,7	205 200	3,7
<i>peu dense</i>	837	16,3	695 900	12,5
Rural sous faible influence d'un pôle	1 179	23,0	694 100	12,5
Rural sous forte influence d'un pôle	1 016	19,8	568 900	10,2
<b>Urbain</b>	<b>568</b>	<b>11,1</b>	<b>3 386 300</b>	<b>61,0</b>
<b>Grand Est</b>	<b>5 121</b>	<b>100,0</b>	<b>5 550 400</b>	<b>100,0</b>

**Lecture** : dans le Grand Est, le rural autonome représente 46,0 % des communes et 16,2 % des habitants.

**Champ** : France entière y compris Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2018.

En partenariat avec :

Auvergne-Rhône-Alpes, où la proportion d'habitants résidant dans une commune rurale atteint respectivement 15 %, 29 % et 35 %.

La présence et le degré d'influence de pôles d'emploi permet de distinguer plusieurs catégories d'espaces ruraux ► **encadré**. Dans le Grand Est, le rural autonome (hors influence d'un pôle d'emploi) représente 46 % des communes, 49 % de la surface régionale et 16 % de la population, soit 32 habitants au km<sup>2</sup>. Quant au rural sous influence d'un pôle, ou rural « périurbain », il rassemble 43 % des communes, 40 % de la surface et 23 % de la population ► **figure 2**, soit 54 habitants au km<sup>2</sup>. Les espaces urbains quant à eux présentent une densité de 528 habitants au km<sup>2</sup>.

### Des départements très ruraux et d'autres très urbains au sein de la région

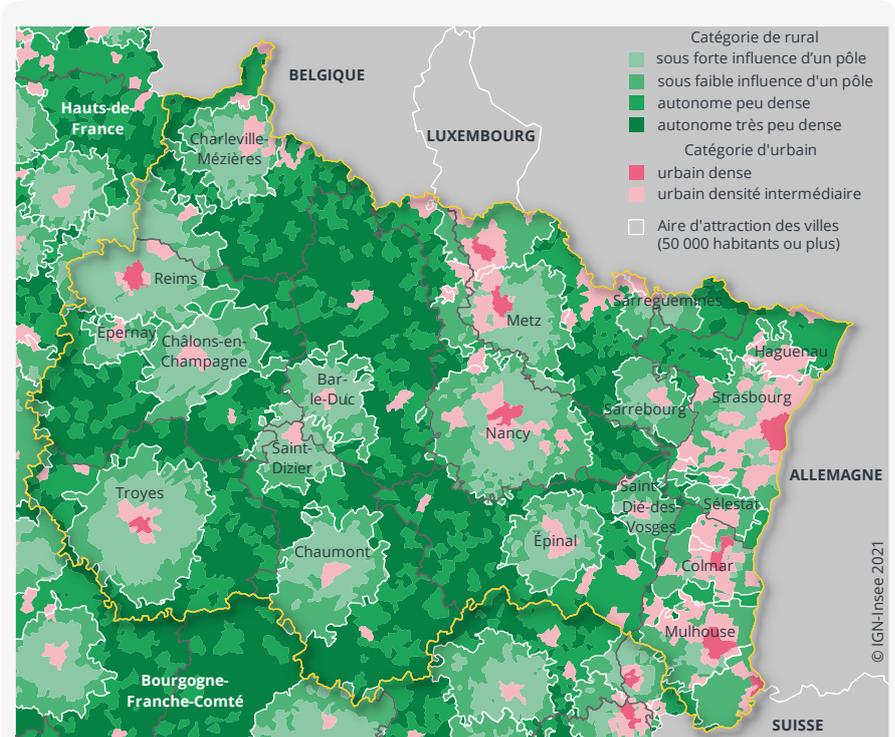
Avec plus des deux tiers de la population résidant dans une commune rurale, la Meuse (74 %), les Vosges et la Haute-Marne (67 %) figurent dans les quinze

départements les plus ruraux de France. Ce sont, avec les Ardennes (54 % de population rurale), les départements ruraux du Grand Est. À l'inverse, avec moins d'un tiers de la population vivant dans une commune rurale, le Haut-Rhin (28 %), le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle (30 %) font partie des quinze départements les moins ruraux de province.

Dans la Meuse, près de huit communes sur dix sont des communes rurales autonomes, où vit plus de la moitié de la population

du département ► **figure 3**. À un degré moindre, dans les Vosges et la Haute-Marne, plus de six communes sur dix relèvent de cet espace rural (avec respectivement 40 % et 34 % de leur population). À l'autre extrémité, seule une commune du Haut-Rhin sur dix et 5 % de sa population appartiennent à cette catégorie. La proportion d'habitants qui habitent une commune rurale autonome est également très faible dans les départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et du Bas-Rhin (entre 9 % et 11 %).

## ► 2. Catégories du rural et de l'urbain dans le Grand Est



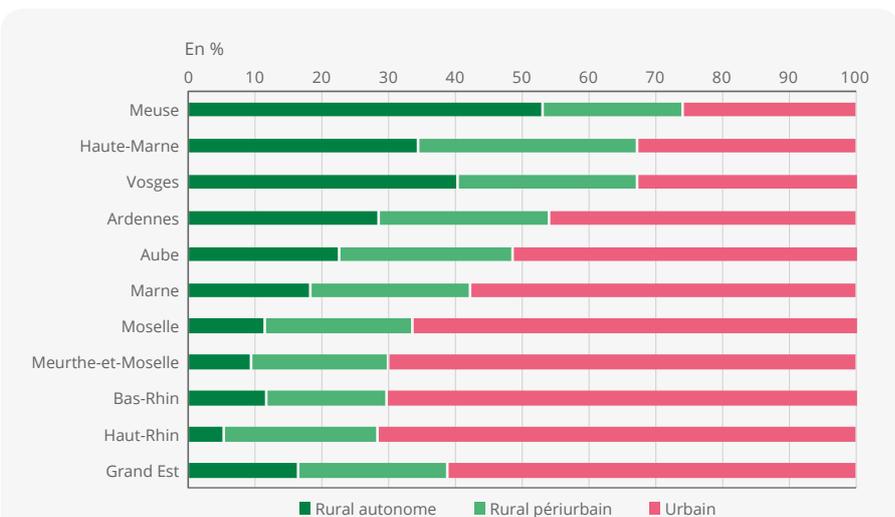
**Champ** : communes du Grand Est.  
Source : Insee, recensement de la population 2017.

### ► Quatre catégories de territoires ruraux

Les **territoires ruraux** désignent l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Mais cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères de type fonctionnel, notamment le degré d'influence d'un pôle d'emploi. Cette approche permet de définir statistiquement un continuum allant des espaces les plus distants des pôles et peu peuplés jusqu'aux espaces ruraux les plus urbanisés :

- Les **communes rurales « hors influence d'un pôle d'emploi »** sont hors influence des villes ou appartiennent à une aire d'attraction des villes de moins de 50 000 habitants. Ce groupe est qualifié de « **rural autonome** » dans le sens où ces communes fonctionnent sans l'influence d'un pôle, ou sous l'influence d'un petit pôle qui structure peu son environnement. Parmi les communes rurales hors influence d'un pôle d'emploi, on distingue :
  - les *communes rurales autonomes très peu denses* ;
  - les *communes rurales autonomes peu denses*.
- Les communes rurales qui appartiennent à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants sont qualifiées de « **communes rurales sous influence d'un pôle d'emploi** » (ou de « **rural périurbain** »).
  - Si moins de 30 % de leurs actifs occupés travaillent dans le pôle de cette aire, elles sont *sous faible influence d'un pôle d'emploi* ;
  - Dans le cas inverse, elles sont *sous forte influence de ce pôle*.

## ► 3. Répartition de la population selon le type d'espace, par département, en 2018



**Lecture** : dans les Ardennes, en 2018, 28 % de la population réside dans une commune rurale autonome.

**Champ** : Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2018.

## Le rural périurbain gagne des habitants, le rural autonome en perd

Entre 2008 et 2018, le nombre d'habitants ne progresse quasiment pas dans le Grand Est (moins de 0,1 % par an), hormis dans les communes rurales périurbaines (+ 0,3 % en moyenne annuelle, soit un gain de 4 000 habitants par an), sous l'effet conjugué d'un **solde naturel** et d'un **solde migratoire apparent** positifs ► **figure 4**. Dans le rural autonome, le solde naturel n'est que faiblement déficitaire, mais le solde migratoire négatif entraîne une diminution de la population de 0,3 % par an en moyenne, soit une baisse de 2 500 habitants par an. Dans l'urbain, la population n'augmente que faiblement, le fort excédent naturel étant presque totalement neutralisé par le déficit migratoire. Ces dynamiques varient toutefois selon les départements : si les espaces ruraux autonomes perdent des habitants dans toute la région, la croissance démographique des communes rurales périurbaines ne se vérifie pas partout. Dans la Haute-Marne, les Vosges et la Meuse, ces communes perdent également des habitants. Concernant les espaces urbains, seuls ceux situés dans l'Aube et en Alsace voient leur population augmenter.

## Davantage de seniors et de couples

En observant les migrations résidentielles sur un an, entre 2016 et 2017, toutes les catégories d'espaces ruraux perdent des habitants de 15 à 24 ans au profit de l'espace urbain dense. Ceci s'explique essentiellement par les migrations d'étudiants ou de jeunes actifs vers les pôles. À l'inverse, pour la tranche des 25-39 ans, les soldes migratoires sont négatifs dans l'urbain. Il s'agit notamment de familles s'installant dans les communes rurales périurbaines, en particulier celles sous forte influence d'un pôle. À partir de 40 ans, les déménagements sont moins fréquents.

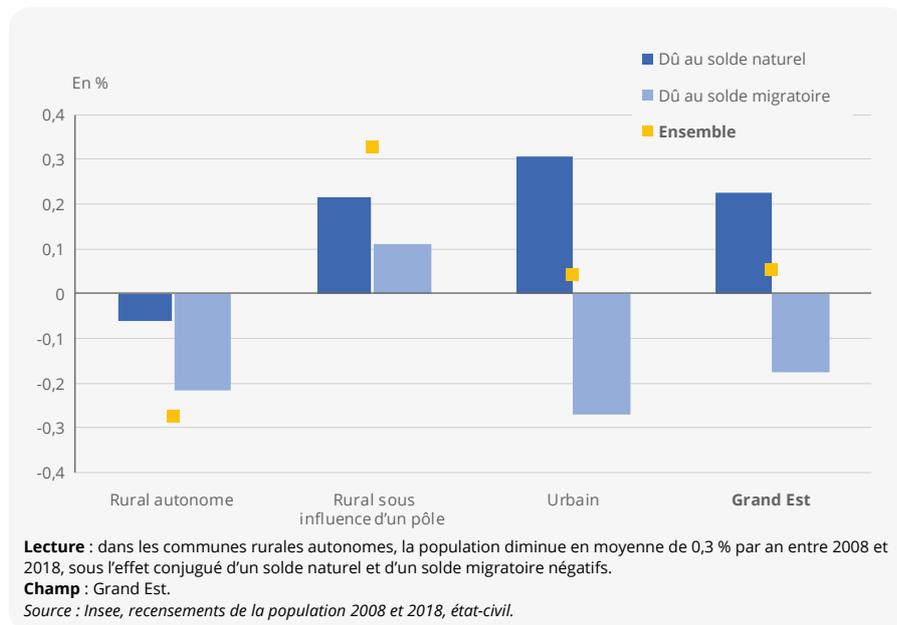
Ces migrations résidentielles se traduisent par des différences entre territoires en termes de structure par âge et de situation familiale. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans et, dans une moindre mesure, les 25-39 ans sont davantage présents dans l'espace urbain, tandis que la population âgée de 40 à 64 ans est surreprésentée dans les espaces ruraux. La part des seniors de plus de 65 ans s'avère particulièrement élevée dans le rural autonome ► **figure 5**. Les couples sont proportionnellement plus nombreux dans le rural, d'autant plus lorsqu'ils ont des enfants ; ils vivent alors plus souvent dans l'espace périurbain. À l'inverse, la part des familles monoparentales et des personnes seules est plus importante dans l'urbain ► **figure 6**.

## Dans le rural autonome, davantage d'ouvriers et d'agriculteurs

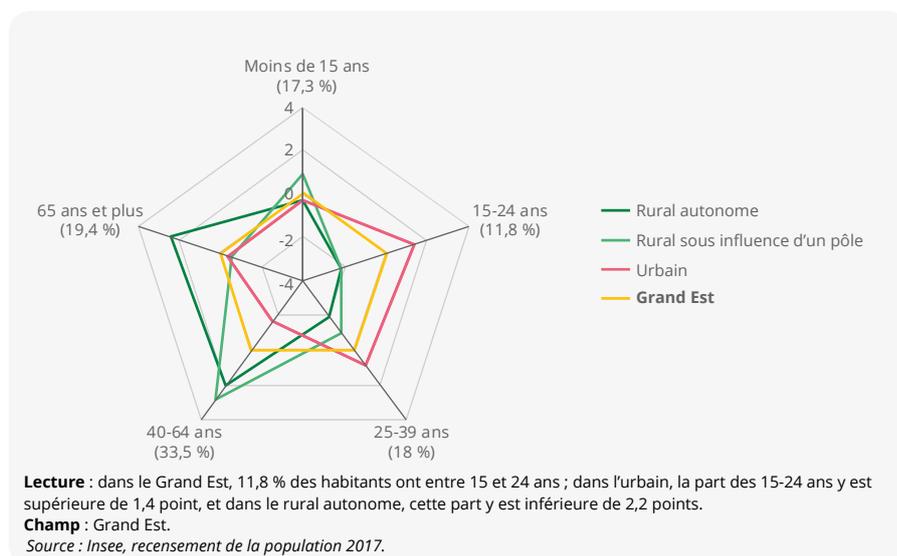
Les résidents des espaces ruraux travaillent plus souvent dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et de l'industrie, tandis que les habitants des communes urbaines exercent davantage dans les secteurs du commerce et des

services. Le rural autonome se distingue par une proportion d'ouvriers nettement plus élevée par rapport aux autres espaces. Les agriculteurs exploitants y sont évidemment plus nombreux qu'ailleurs. À l'inverse, la part de professions intermédiaires et celle de cadres et professions intellectuelles supérieures y est plus faible ► **figure 7**.

### ► 4. Taux de variation annuel moyen de la population entre 2008 et 2018



### ► 5. Répartition de la population selon la tranche d'âge et le type d'espace en 2017 : écart à la moyenne Grand Est (en points de %)



### ► 6. Répartition de la population selon le mode de cohabitation

	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale	Personne seule	Autres cas	Ensemble
Rural autonome	27,8	45,3	8,9	13,5	4,5	100
Rural sous influence d'un pôle	27,0	51,3	7,9	10,6	3,2	100
Urbain	23,1	41,0	11,9	18,3	5,7	100
<b>Grand Est</b>	<b>24,8</b>	<b>44,0</b>	<b>10,5</b>	<b>15,8</b>	<b>4,9</b>	<b>100</b>

**Lecture** : dans les communes urbaines, 18,3 % des habitants vivent seuls.  
**Champ** : Grand Est.  
**Source** : Insee, recensement de la population 2017.

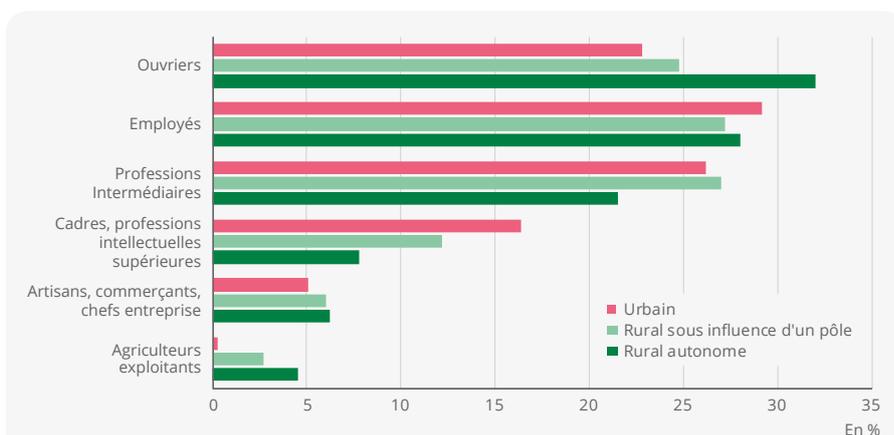
## L'accès aux services de la vie courante est plus difficile dans le rural autonome très peu dense

Si, dans le Grand Est, 58 % de la population accède à un **panier de services de la vie courante** en moins de 4 minutes en voiture, cette situation est très hétérogène selon l'espace de résidence. Dans les communes rurales autonomes très peu denses, une proportion équivalente de la population (57 %) met plus de 10 minutes pour accéder à ces services ► **figure 8**. Le temps d'accès moyen aux services de la vie courante est inférieur à 4 minutes pour 85 % de la population dans l'urbain, mais seulement pour 15 % dans le rural. Cette différence se retrouve au niveau départemental, selon que l'espace y est plus ou moins rural. Ainsi seuls 56 % des habitants de la Meuse et 61 % de ceux de la Haute-Marne accèdent à ces services en moins de 7 minutes, lorsque 94 % des Bas-Rhinois et 92 % des Haut-Rhinois sont dans ce cas. ●

Florent Isel, Sophie Villaume (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► 7. Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle

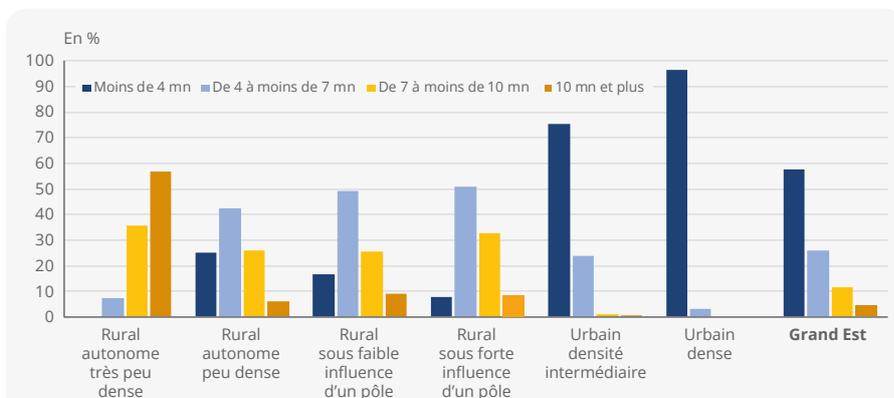


**Lecture :** dans le rural autonome, 32 % des actifs en emploi sont ouvriers.

**Champ :** Grand Est.

**Source :** Insee, recensement de la population 2017.

## ► 8. Répartition des résidents selon leur temps d'accès moyen aux services de la vie courante



**Lecture :** dans les communes rurales autonomes très peu denses, 57 % des habitants ont un temps d'accès moyen aux services de la vie courante supérieur à 10 mn.

**Champ :** Grand Est.

**Source :** Insee, BPE, recensement de la population 2017.

### ► Définitions

La **grille communale de densité** s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser. La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire, les communes peu denses, les communes très peu denses. Elle est cohérente avec la grille de densité européenne ► **Pour en savoir plus**.

L'**aire d'attraction d'une ville** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle de population et d'emploi et son aire d'influence mesurée par les déplacements domicile-travail (couronne). Les aires sont classées suivant le nombre total d'habitants de l'aire.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre qui en sont sorties au cours de la période considérée. Dans cette étude, il s'agit d'un solde migratoire apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Le « **panier de la vie courante** » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage : école élémentaire, bureau de poste et assimilé, médecin, station-service, épicerie-supérette, supermarché, banque-caisse d'épargne, école de conduite, police-gendarmerie, librairie-papeterie, collège, école maternelle, chirurgien-dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, service d'aide aux personnes âgées, garde d'enfants d'âge préscolaire, salle ou terrain multisports, boulangerie, salon de coiffure, café-restaurant.

Les temps d'accès aux équipements sont des temps théoriques de parcours en voiture, calculés à partir des distances routières fournies par le distancier Métrix de l'Insee.

### ► Sources

Les résultats présentés dans cette étude proviennent pour la plupart des **recensements de la population**. Les données de l'**état civil** (nombre de naissances et de décès) permettent de calculer le solde naturel. La **base permanente des équipements** mesure le niveau d'équipements et de services sur un territoire.

### ► Pour en savoir plus

- « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », *La France et ses territoires*, avril 2021.
- Eurostat, typologie urbain/rural européenne.

